



PV de la séance du comité du 8 juin 2006 à Fribourg

Présents: S. Baechler (SBa), S. Estier (SE), G. Hauswirth (GH), R. Le Coultre (RL), C. Murith (CM), G. Triscone (GT)

Excusés: F. Malacrida (FM), Th. Otto (ThO)

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans commentaire.

2. Acceptation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 17 mars 2006

Le compte-rendu est accepté sans commentaire. A l'avenir, la validation des comptes-rendus sera réalisée par échange de courriel afin d'accélérer leur publication sur le site internet.

3. Information des membres du comité

Liens avec la SFRP

Suite à la réunion avec M. Lombard, secrétaire de la SFRP, il a été convenu que le comité de l'ARRAD rédige une communication (½ page environ) dans la revue Radioprotection afin de présenter l'association. SE préparera un projet qu'elle transmettra pour avis aux membres du comité.

Pour rappel, les accords suivants ont été convenus entre la SFRP et l'ARRAD :

- les membres de l'ARRAD seront informés régulièrement par courriel des manifestations organisées par la SFRP;
- les membres de l'ARRAD bénéficient du tarif réduit "membre actif de la SFRP" pour toutes les manifestations de la SFRP;
- les membres de l'ARRAD ont un accès gratuit pour consulter les articles parus dans la revue Radioprotection disponible sur le site d'EDP Science.

Lors qu'un membre de l'ARRAD s'inscrit à une manifestation de la SFRP, il doit s'annoncer comme membre de la SFRP et indiquer la mention (ARRAD) sur le formulaire d'inscription.

Liens avec le FS

Le FS invite un membre du comité au « 38. Jahrestagung des Fachverbandes für Strahlenschutz », à Dresden, du 19 au 22.09.2006. CM accepte de représenter l'ARRAD à cette occasion.

4. Gestion des aspects administratifs (choix du logo,...)

- Le logo officiel de l'ARRAD a été choisi. Le voici :



- Lors de l'envoi de courriel, il faudrait éviter que toutes les adresses e-mail des membres apparaissent dans l'en-tête.

5. Situation financière

- Il y a CHF 2576.-- en caisse au 06.06.2006. 84 personnes ont payé leur cotisation. GH et SBa vérifieront que la liste des membres inscrits correspond à celle des payeurs.
- La liste des membres de l'ARRAD sera transmise au secrétariat du FS et un montant de 10.- CHF par membre (non membre du FS) sera versé pour l'affiliation IRPA 2006.

6. Etat du site Internet

- GT discutera avec ThO des possibilités d'acheter le nom arrad.ch et d'héberger le site au CERN ou chez un provider quelconque. L'idée serait que plusieurs personnes puissent avoir accès aux modifications du site afin d'optimiser les mises à jour.
- Il serait bien de citer des livres de référence concernant la radioprotection.
- Une page Internet sera réservée à l'actualité de la radioprotection en Suisse. On envisage d'y inclure les prises de position de la CPR et les communiqués de presse des autorités de surveillance (OFSP, SUVA, DSN).

7. Organisation des manifestations

La prochaine manifestation de l'ARRAD est prévue le 27 octobre 2006 vers 14h00. GT contactera ThO pour voir si la « boule » du CERN serait disponible ce jour. Le thème de la manifestation sera Chernobly. Comme intervenants, on pense à :

- S. Prêtre (30 – 45 minutes) ; GH s'occupe de le contacter;
- J.-C. Autret de l'ACRO (30 – 45 minutes) ; CM s'occupe de le contacter.

On pourrait conclure par une visite et un apéritif.

8. Avancement du groupe de travail

SBa relancera Claude Bailat.

9. Prochaine séance du comité

La prochaine séance aura lieu le 4 octobre 2006 à 14h00 à Fribourg.